

**BUREAU COMMUNAUTAIRE du 29 septembre 2025  
Extrait des délibérations n° 1**

Date de convocation : 23 septembre 2025.

Les membres du bureau communautaire dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 29 septembre 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente de CESSEVILLE.

Secrétaire de séance : Alain DEBUS

Membres en exercice : 20

Présents : 15

Pouvoir(s) : 0

Présent(e)s :

Mesdames Laurence BUSSIERE - Claire CARRERE-GODEBOUT - Marie-Noëlle CHEVALIER - Françoise MAILLARD - Martine SAINT-LAURENT - Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Bertrand CARPENTIER - Arnaud CHEUX - Alain DEBUS - Benoît HENNART - Jean-Paul LEGENDRE - Joël LELARGE - Jean-Charles PARIS - Roger WALLART.

Excusé(e)s : Mesdames Laurence DUVAL - Hélène LEROY - Messieurs Gérard PLESSIS - Laurent VALLEE -

Absent(e)s :

Monsieur Marc ROMET

**ADMINISTRATION GENERALE**

**Objet : Marché de travaux d'extension de l'office de tourisme – Signature des marchés**

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la communauté de communes du pays du Neubourg a décidé de réaliser des travaux portant sur l'extension de l'office de tourisme, dénommé dorénavant la « Gare ». En effet, la « Gare » accueille actuellement le service attractivité, l'espace France services et le Pôle Animation Jeunesse (PAJ). Au vu de l'activité des différents services grandissant, il a été rendu nécessaire d'agrandir les locaux de la « Gare » pour un bon accueil du public tant au niveau de l'espace France services, que de l'office de tourisme ou du PAJ. L'extension de la « Gare » de part et d'autre du bâtiment existant permettra d'installer l'espace France services d'un côté et de l'autre le PAJ.

Pour cela, après réalisation des études nécessaires et dépôt du permis de construire, il a été lancé une consultation en application des articles L.2123-1 1° et R.2123-1 1° du Code de la commande publique. La consultation comprend 8 lots. Les marchés ne sont pas ouverts aux variantes, et ne comprennent pas de prestations supplémentaires éventuelles. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 17 juillet 2025. Les candidats ont eu jusqu'au 9 septembre 2025 (12h00) pour déposer leurs offres. 29 candidats ont remis, dans les délais impartis, des offres pour tout ou partie des lots.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 septembre 2025 et a émis un avis sur l'attribution desdits marchés. A l'issue de la réunion de la commission d'appel d'offres, il est proposé de signer les marchés suivants :

- **Lot n°1 : VRD – Gros Œuvre – Maçonnerie – Carrelage - Faïence**

Titulaire : Liebault

Montant estimatif : 174 454.50 €HT

- **Lot n°2 : Charpente - Couverture**

Titulaire : Renard SAS

Montant estimatif : 93 251.51€HT

- **Lot n°3 : Menuiseries extérieures – Serrureries**

Titulaire : SIB Vascart Delamare

Montant estimatif : 107 519.83 €HT

- **Lot n°4 : Menuiseries intérieures – Doublages – Cloisons – Plafonds – Isolation**

Titulaire : SA Polytravaux

Montant estimatif : 88 140.74 €HT

- **Lot n°5 : Electricité**

Titulaire : SàRL SCAE

Montant estimatif : 40 750.00 €HT

- **Lot n°6 : Plomberie – Sanitaire**

Titulaire : SAS Devilloise de chauffage

Montant estimatif : 11 650.00 €HT

- **Lot n°7 : Chauffage – Ventilation – Climatisation**

Titulaire : SAS Devilloise de chauffage

Montant estimatif : 36 015.00 €HT

- **Lot n°8 : Peinture – Revêtements acoustiques - Signalétique**

Titulaire : SAS A. Vignola

Montant estimatif : 20 388.00 €HT

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, et notamment les articles L.2123-1 1° et R.2123-1 1°,

Vu la délibération du conseil communautaire du 8 juin 2020 chargeant le bureau de la préparation, la passation, l'exécution, et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et de services d'un montant supérieur à 200 000 euros H.T. et inférieur ou égal à 1 000 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui ont une influence positive ou négative de moins de 10 % par rapport au montant initial du marché, ainsi que les avenants supérieurs à ce taux et autorisés par les dispositions réglementaires, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la réunion de la commission d'appel d'offres du 23 septembre 2025 relative à l'avis portant sur l'attribution des marchés de travaux d'extension de l'office de tourisme,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du président, le bureau communautaire, après avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation ci-dessus
- Accepte de signer les marchés de travaux d'extension de l'office de tourisme, avec les entreprises suivantes :

**Lot n°1 : VRD – Gros Œuvre – Maçonnerie – Carrelage - Faïence**

Titulaire : Liebault dont le siège social est situé 2 bis rue de la mairie – 27180 BERNIENVILLE, et dont le numéro SIRET est : 531 645 992 00011,

Montant estimatif : 174 454.50€ HT

**Lot n°2 : Charpente - Couverture**

Titulaire : Renard SAS dont le siège social est situé 428 rue Jean Monnet – 27000 EVREUX, et dont le numéro SIRET est : 643 650 799 00023,

Montant estimatif : 93 251.51€ HT

**Lot n°3 : Menuiseries extérieures – Serrurerie**

Titulaire : SIB Vascart Delamare dont le siège social est situé 94 rue Louis Blériot – Zone Eurochannel – 76370 NEUVILLE LES DIEPPE, et dont le numéro SIRET est : 682 750 112 00042,

Montant estimatif : 107 519.83€ HT

**Lot n°4 : Menuiseries intérieures – Doublages – Cloisons – Plafonds – Isolation**

Titulaire : SA Polytravaux dont le siège social est situé ZAC des Ondelles – 76240 BELBEUF, et dont le numéro SIRET est : 329 450 266 00047,

Montant estimatif : 88 140.74€ HT

**Lot n°5 : Electricité**

Titulaire : SàRL SCAE dont le siège social est situé 185 place Persac – 76750 BUCHY, et dont le numéro SIRET est : 433 279 809 00043,

Montant estimatif : 40 750.00€ HT

**Lot n°6 : Plomberie – Sanitaire**

Titulaire : SAS Devilloise de chauffage dont le siège social est situé 11 rue Ampère – ZI de la Maine – 76150 MAROMME, et dont le numéro SIRET est : 395 280 274 00030,

Montant estimatif : 11 650.00€ HT

**Lot n°7 : Chauffage – Ventilation – Climatisation**

Titulaire : SAS Devilloise de chauffage dont le siège social est situé 11 rue Ampère – ZI de la Maine – 76150 MAROMME, et dont le numéro SIRET est : 395 280 274 00030,

Montant estimatif : 36 015.00€ HT

**Lot n°8 : Peinture – Revêtements acoustiques - Signalétique**

Titulaire : SAS A. Vignola dont le siège social est situé 1 avenue de la Durance – 78200 BUCHELAY, et dont le numéro SIRET est : 478 068 513 00017,

Montant estimatif : 20 388.00€ HT

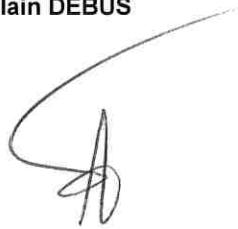
- Précise que les prix seront modifiés et révisés selon les conditions contractuelles prévues aux marchés,
- Autorise le président à signer lesdits marchés, ainsi que tous les actes subséquents,
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2025 et suivants.

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,  
Alain DEBUS



Le Président,  
Jean-Paul LEGENDRE